

Direction Générale des Ressources Humaines de l'Entretien et de la Restauration / Direction des Ressources Humaines Question n° 048

Ressources Humaines

REF : DRH2017003

Signataire : PS

Séance du Conseil Municipal du 23/03/2017

RAPPORTEUR : Danielle MARINO

OBJET : PERSONNEL COMMUNAL : présentation du tableau des effectifs

EXPOSE :

Dans le cadre de l'évolution des besoins des services communaux et du travail engagé par la Direction des Ressources Humaines sur la mise à jour des effectifs de la collectivité, il vous est soumis la présentation du tableau des effectifs.

Le tableau des effectifs est le recensement des postes permanents, à temps complet et non complet, budgétairement financés et sur lesquels l'Autorité territoriale, la Maire, a la possibilité de recruter. Il est établi pour chaque Direction Générale Adjointe par filières, cadres d'emplois et grades et fait figurer le nombre de postes budgétaires et le nombre de postes pourvus.

En Janvier 2017, le nombre de postes pourvus ou non de la collectivité est de 1726 postes. Le nombre de poste budgétaire s'élève à 1802 agents.

Les emplois sont créés en fonction des besoins de la collectivité et non pas en fonction de la situation d'une personne en particulier (avancement de grade, promotion interne, concours) ou pour satisfaire la demande d'un agent.

Il est proposé au Conseil Municipal d'approuver la présentation du tableau des effectifs, qui sera affiné grâce au suivi régulier et la mise à jour de celui-ci.

**DEPARTEMENT
DE LA
SEINE-SAINT-DENIS**

**REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté-Egalité-Fraternité**

VILLE D'AUBERVILLIERS

**REGISTRE
DES DELIBERATIONS**

Nombre de Membres composant :
Le Conseil Municipal :49

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

En exercice :..... 49

DU 23 MARS 2017

Présents :..... 34

L'AN DEUX MILLE DIX SEPT, le 23 Mars, le conseil municipal d'Aubervilliers, convoqué le 15 mars 2017, s'est réuni en Mairie à 19 H sous la présidence de Mériem DERKAOUI, Maire d'Aubervilliers.

PRESENTS :

MM. DAGUET Anthony, KARMAN Jean-Jacques, Mmes VALLY Sophie, CHERET Magali, M. KAMALA Kilani, Mme GRARE Laurence, MM. BENKHELOUF Boualem, KARROUMI Sofienne, Mme KOUAME AKOUA Marie, Mmes PEJOUX Claudine, NEDELEC Sozig, M. CHIBAH Salah, Mme MERCADER Y PUIG Maria, M. RUER Marc Adjoints à la Maire,

MM. CECCOTTI-RICCI Roland, TLILI Mohamed Fathi, BEAUDET Pascal, LE HYARIC Patrick, PLEE Eric, WOHLGROTH Antoine, ROZENBERG Silvère, Mme LE MOINE Sandrine, M. KADDOURI Nouredine, Mmes REDOUANE Wassila, FAGARD Alice, MM. SANON Guillaume, GARNIER Daniel, Mme YONNET Evelyne, MM. HAFIDI Abderrahim, VANNIER Jean-Yves, MM. ZAIRI Rachid, BIDAL Damien, Mme LENOURY Nadia Conseillers Municipaux et *Conseillers Municipaux délégués,

POUVOIRS :

Mme TLILI Leïla	Représentée par :	M. KARROUMI Sofienne
M. MONINO Jean-François	Représenté par :	Mme NEDELEC Sozig
Mme MARINO Danielle	Représentée par :	M. KARMAN Jean-Jacques
M. CHOUDER Fethi	Représenté par :	M. KADDOURI Nouredine
Mme DUCATTEAU Sylvie	Représentée par :	Mme VALLY Sophie
Mme AISSAOUI Djamila	Représentée par :	M. HAFIDI Abderrahim
Mme RABAH Hana	Représentée par :	M. KAMALA Kilani
M. AIT- BOUALI Omar	Représenté par :	M. Jean-Yves VANNIER
M. LOGRE Benoit	Représenté par :	Mme YONNET Evelyne
Mme LENZI Ling	Représentée par :	Mme LENOURY Nadia

M. VANNIER Jean-Yves représenté par M. GARNIER Daniel de la question n°24 à 26.

Absents : Mmes MILLA Josiane, MBONDO Thérèse, MM. ZORGANI Mourad, RACHEDI Hakim, Mme ALVES Presilya

Secrétaire de séance : Mme FAGARD Alice

Direction Générale des Ressources Humaines de l'Entretien et de la
Restauration / Direction des Ressources Humaines

Ressources Humaines

REF : DRH2017003

Signataire : PS

OBJET :PERSONNEL COMMUNAL : présentation du tableau des effectifs

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé de Mme la Maire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Vu les décrets portant statut particuliers des cadres d'emplois et organisant les grades s'y rapportant,

Considérant l'évolution des besoins des services communaux,

Vu l'avis du Comité Technique en date du 8 avril 2015

Considérant qu'il convient d'apporter au tableau des effectifs les modifications suivantes,

A l'unanimité.

DELIBERE :

APPROUVE le nouveau tableau des effectifs tel qu'annexé à la présente délibération.

DIT que les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges sociales correspondant aux emplois sont inscrits au chapitre 012 du budget de l'exercice en cours.

L'Adjointe Déléguée

Maria MERCADER Y PUIG



Reçu en préfecture le : 24/03/2017

Publié le : 24/03/2017

Certifié exécutoire le : 24/03/2017

L'Adjointe Déléguée

Maria MERCADER Y PUIG

